

CONSEIL DES ETUDES

Procès-verbal de réunion

Lieu : I202

Date : 19 octobre 2021

Heure : 9h30

Etaients présents :

- ↳ **Monsieur Pascal BRUNIAUX**, Professeur des Universités / Enseignant chercheur
- ↳ **Monsieur François RAULT**, Maître de conférences
- ↳ **Madame Manuela FERREIRA**, Maître de conférences
- ↳ **Madame Alicia PINDI**, Enseignante contractuelle
- ↳ **Madame Cheryl LOBB DE RAHMAN**, Enseignante contractuelle
- ↳ **Madame Emmanuele LUQUET**, Titulaire, Responsable des résidences Roubaix-Tourcoing
- ↳ **Madame Karine LEURIDAN**, Suppléante, Responsable des résidences Lille
- ↳ **Monsieur Éric DEVAUX**, Directeur de l'ENSAIT
- ↳ **Madame Marie-Pierre DELESPIERRE**, Directrice des Relations Internationales
- ↳ **Madame Christine CAMPAGNE**, Responsable de l'Apprentissage
- ↳ **Madame Elise TERNYNCK**, Directrice de la Formation
- ↳ **Madame Sarah DEBISSCHOP**, Responsable administrative et financière de la formation
- ↳ **Madame Sandrine VANDERDONCKT**, Assistante de Direction
- ↳ **Madame Pauline CHAINTRON**
- ↳ **Madame Mathilde DECLUNDER**
- ↳ **Madame Marie TRAULE**
- ↳ **Madame Emeline GALAMAND**
- ↳ **Monsieur Eloi FACON**
- ↳ **Monsieur Milan ROMANCZYK**
- ↳ **Monsieur François LEPRETRE**

Etaients représentés :

- ↳ **Monsieur Damien SOULAT**, Professeur des Universités / Enseignant chercheur
- ↳ **Monsieur Philippe VROMAN**, Maître de conférences
- ↳ **Madame Cathy SANTENS**, Enseignante contractuelle
- ↳ **Madame Ludmilla BAUVIN**, Assistante des Etudes, Référente apprentissage
- ↳ **Monsieur Sébastien CARTA**, Chef de projet en ingénierie de formation, FORMASUP

Etaients excusés :

- ↳ **Madame Anne PERWUELZ**, Professeur des Universités / Enseignant chercheur
- ↳ **Madame Lolita SPINNEWYN**, Assistante des Etudes
- ↳ **Madame Sabine CHLEBICKI**, Ingénieure caractérisation des matériaux
- ↳ **Madame Stéphanie DUCRET**, Titulaire
- ↳ **Monsieur Gaël MONFRIER**, Directeur Général des Services de l'ENSAIT
- ↳ **Monsieur Marc-Emmanuel BOUCHE**, Agent Comptable de l'ENSAIT
- ↳ **Madame Aline BOLLENGIER**
- ↳ **Monsieur Alexandre FRAPPREAU**

Points inscrits à l'ordre du jour

I. Validation du PV du Conseil des Etudes du 27 mai 2021

Il n'y a pas de remarque particulière en dehors de la date de signature à modifier.

Alicia Pindi demande de quel logiciel de création de CV il est question dans le précédent PV. Il s'agit de FISIO. Les étudiants sont satisfaits de cette application car ils peuvent modifier la forme à volonté. Une option est possible pour traduire le CV en anglais mais Alicia Pindi alerte sur le fait que les CV anglosaxons ne sont pas présentés de la même manière.

Le PV du Conseil des Etudes du 27 mai 2021 est soumis au vote.

Le PV du Conseil des Etudes du 27 mai 2021 est voté à l'unanimité (18/18)

II. Calendrier pédagogique synthétique 2021-2022

Le calendrier est proposé avec une fermeture de 4 semaines de fin juillet à fin août permettant de traiter les informations des jurys. Pour l'apprentissage, la date facilitera les relations avec les entreprises.

Les étudiants demandent pourquoi les rattrapages du 2^{ème} semestre sont positionnés en août. C'est en raison des stages mais une réflexion va être menée lors du Conseil Pédagogique à ce sujet. La VPE sera invitée pour préparer ce travail de fond minutieux qu'est la refonte du calendrier.

Alicia Pindi indique que le DS des E1 est positionné après les fêtes pendant une session d'examens regroupés. Cependant, il serait préférable qu'il soit accolé au cours dès le mois de décembre. Il est difficile de le déplacer en raison du risque de ne pas avoir de surveillants. L'alerte est donnée en raison de la partie audio de l'examen. Il est proposé qu'une séance TOEIC soit réalisée à titre individuel pendant la période des vacances de Noël. Il ne sera donc pas possible de modifier la date dans ce calendrier.

La fermeture estivale est prévue du 23 juillet au 21 août 2022.

Le calendrier pédagogique synthétique 2021-2022 est soumis au vote.

Le calendrier pédagogique synthétique 2021-2022 est voté à l'unanimité (18/18)

III. Présentation générale des effectifs 2021-2022

Une nouvelle organisation du concours a nécessité un jeu d'équilibre entre les formations par apprentissage et classique. Le nombre d'inscrits est très constant ces dernières années.

En 1^{ère} année, on compte 45 étudiants en apprentissage et 82 étudiants en formation classique, sachant que ne sont pas comptés les doubles-diplômes, les étudiants provenant de l'ENIM et du concours M. Le taux de remplissage est de 109 % avec une réelle attractivité de l'école.

Le taux de CPGE est de 67 %, ce qui répond aux attentes de la CTI.

Concernant les origines des admis, on constate toujours une forte présence des PC, une augmentation des PSI et une hausse significative des licences 3^{ème} année.

En nombre d'admis, l'école atteint pratiquement le nombre de 140.

IV. Focus sur le succès de l'apprentissage

FORMASUP félicite l'ENSAIT pour ce très beau succès et se tient à disposition pour le lancement et le développement de nouveaux projets sur les questions liées à l'apprentissage.

Depuis 2 ans, l'attrait pour l'apprentissage était en hausse. Le challenge était d'arriver à 42 contrats et finalement 45 étudiants sont entrés dans le cursus. 5 candidats ont été refusés. Il n'a pas été possible d'aller au-delà pour pouvoir assurer 3 groupes de TP (15 étant le nombre sécuritaire maximum dans les laboratoires).

Dans l'enseignement supérieur, la tendance est nette. Ceci est dû :

- A l'aide du gouvernement prolongé jusqu'à juin 2022.
- Stratégie des entreprises différente pour former un apprenti qui sera plus rapidement opérationnel et prêt à l'embauche
- Une communication importante pour mettre en valeur l'apprentissage.

Un des objectifs est d'augmenter le nombre de recrutement en ATS et CPGE. Le vivier principal sont les DUT.

Christine Campagne fait également un focus sur les entreprises ayant recruté un apprenti pour l'année 2021-2022.

François Rault demande s'il est possible de faire un point sur les entreprises pour savoir si les nouvelles entreprises font leurs premiers pas dans l'apprentissage ou s'il s'agit d'un nouveau partenariat avec l'ENSAIT. Cette étude n'a pas été réalisée et la question sera posée lors de l'envoi de l'enquête auprès des entreprises.

Emeline Galamand demande pourquoi les apprentis commencent une semaine après les étudiants en formation classique car il est difficile de faire connaissance. Le but est de ne pas faire chevaucher les périodes apprentissage des 3 promotions. Les apprentis aimeraient être plus connectés avec les étudiants en formation classique. La volonté est de trouver des leviers pour faire partager les activités :

- Semaine de formation textile
- Organisation du gala...

Nous avons conscience de ce besoin des étudiants et nous avons depuis 3 ans, mis en place des activités pédagogiques regroupant les étudiants de la formation classique et de la formation par apprentissage : séminaire négociation collective, séminaire découverte textile, etc.

V. Stratégie autour de l'apprentissage des langues

La stratégie d'apprentissage des langues a été retravaillée pour 2022-2023. Il s'agit de propositions travaillées avec le pôle langue.

Les différentes mesures proposées sont :

- Baisser la barre de diplomation TOEIC à 800 avec aucune discussion en jury après avoir faire un tour d'horizon des grandes écoles.
- Supprimer la barre de passage entre E2 et E3 pour éviter des césures non construites juste pour obtenir le niveau d'anglais.
- Travailler sur la motivation des étudiants à atteindre un niveau d'anglais élevé grâce à :
 - La mise en place de bonus/malus sur l'UE « international et humain » :
 - Entre 800 et 850 + 0.5 point de moyenne à l'UE
 - Plus de 850 + 1 point de moyenne à l'UE
 - Moins de 750 -1 point de moyenne à l'UE

- Intégrer le TOEIC pour le classement des relations internationales pour les départs à l'étranger selon les pourcentages appliqués :
 - Anglais 20 %
 - LV2 20 %
 - Entretien 20 %
 - TOEIC 20 %
- Inscrire dans le règlement des études que cette barre est un seuil plancher et que l'ENSAIT encourage à atteindre un niveau bien supérieur notamment pour réaliser leur semestre dans les universités partenaires dont le niveau d'anglais requis équivaut à C1.
- Rééquilibrer les cours de LV2 et LV1 dans la maquette 2022-2023 en faveur de l'anglais et que tous les cours de LV2 soient en présentiel. Un étudiant et un apprenti seront intégrés au groupe de réflexion sur ce sujet.
- Ajouter un atelier de soutien pour les étudiants très faibles sur de la méditation en anglais. Les étudiants sont emballés par le sujet et cela pourrait être mis en place à titre expérimental dès le mois de janvier 2022.

Cheryl Rahman informe qu'il y a beaucoup d'incitations à améliorer le niveau d'anglais et que ce n'est pas juste pour les étudiants en difficultés qui seront pénalisés par un malus. Alicia Pindi rappelle qu'un TOEIC en entreprise se fait en deux mois alors que les étudiants ont un an pour le préparer.

François Rault propose de diminuer le niveau du TOEIC à 785 (niveau minimum demandé par la CTI et correspondant à un niveau B2) et de le préparer en un semestre. François Lepretre indique qu'il a eu des difficultés en anglais et le malus appliqué l'aurait détruit et démotivé. Le problème de cette proposition pénalisera les étudiants qui souhaitent faire leur stage dans un pays anglophone alors qu'ils ne sauront pas tenir une conversation.

Une étudiante évoque son cas personnel où elle réalisera son stage en Slovénie et sa seconde langue est le chinois. Son niveau de LV2 n'aura pas d'incidence sur le lieu de stage alors qu'il sera pénalisant pour le choix de ce lieu. Les matières textiles n'y sont pas représentées.

Les étudiants demandent la mise en place d'un tutorat pour les étudiants ayant des difficultés avec des étudiants de bon niveau avec la mise en place de points de bonifications ou de rémunération pour les bénévoles. Une étude va être effectuée pour connaître la faisabilité.

Il est donc acté ce jour les modifications suivantes aux propositions faites :

- Retrait du malus et maintien du bonus
- Les pourcentages appliqués pour le classement des RI est modifié
 - Anglais 20 %
 - Entretien 30 %
 - Moyenne Générale 30 %
 - TOEIC 20 %
- Retrait de la LV2 et valorisation de la LV2 dans la langue du stage.

Ces changements s'appliquent aux étudiants actuellement E1 et qui passeront en E2 à la rentrée universitaire prochaine.

VI. Amélioration de l'encadrement des projets textiles avancés du Mastère MIM

Il est rappelé qu'avait été présenté le retour des questionnaires de satisfaction auprès des étudiants en mastère MIM. 8 étudiants sur 10 étaient insatisfaits et 71 % trouvaient que le déroulé était peu clair.

L'objectif est de mettre en place un projet collaboratif avec des designers de l'ESAAT avec 2h de lancement des projets. Le groupe Kering interviendrait. Les sujets de ces projets porteraient sur « les technologies traditionnelles avec technologie 3D » et auraient pour livrable un prototype.

Le cadre pédagogique est le suivant :

- Projet de 90h à l'ESAAT en novembre et décembre
- Groupe de 3 étudiants
- Encadrement par un enseignant de l'ESAAT le jeudi
- Travail en autonomie le vendredi.

Actuellement, la jauge maximale pour accueillir des étudiants en mastère MIM est de 22 étudiants. A ce jour, 20 contrats de professionnalisation ont déjà été signés.

La qualité des soutenances s'améliore et les entreprises renouvellent leur confiance à l'ENSAIT.

VII. Point vie étudiante

SPORT :

L'école a été labellisée « Génération 2024 ». Un appel à projet a été déposé auprès du CROUS pour financer une salle de sport ouverte depuis le 4 octobre grâce à la CVEC. Un second appel à projet a vu le jour concernant des vestiaires et douches qui seront en place prochainement.

SANTE :

Une charte a été signée par l'école en mars 2021 qui implique l'école sur la lutte efficace contre les comportements à risque et notamment les addictions. Une campagne « amis aussi pour la nuit » sera mise en place dès la semaine prochaine avec la distribution d'alcootests et une communication sur les activités festives.

Grâce au financement CVEC, 2 dispositifs ont également été mis en place :

- QARE : consultations médicales en téléconsultation par le biais d'une application (164 inscrits et 89 consultations à ce jour).
- Happs line : téléconsultations auprès de psychologues. Les étudiants et apprentis peuvent ainsi y accéder en période d'entreprise ou de stage. Le taux de remplissage est à 100% au rythme de 2 à 3 séances par semaine

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Deux campagnes auront lieu prochainement :

- En octobre sur les LGBTphobies en enseignement supérieur
- En novembre sur les violences sexistes et sexuelles.

ENGAGEMENT

Une nouvelle association étudiante voit le jour cette année et a pour objectif la sensibilisation des étudiants, du corps enseignant et des personnels administratifs concernant des enjeux socio-écologiques

La fresque du climat a réuni 80 participants. Un second travail de recensement des projets proposés sera fait pour une mise en application des plus pertinents.

ATELIERS DIVERS

Les ateliers d'éloquence et prise de parole en public à raison de 2 séances par mois sont reconduits cette année avec 10 à 15 participants.

Alicia Pindi demande plus d'informations car c'est pleinement en adéquation avec ce qui est proposé aux étudiants en anglais.

A VENIR

Une commission CVEC sera mise en place prochainement au sein de l'établissement. L'enveloppe budgétaire permet de financer des projets en lien avec la vie étudiante.

L'école va répondre à de nouveaux appels à projets du CROUS afin d'obtenir des financements de projets en concertation avec les étudiants.

RESTAURATION

Un appel d'offre a été réalisé pour la recherche d'un prestataire pour la nouvelle cafétéria resté sans réponse. Le CROUS ne peut plus intervenir du fait de la création d'un restaurant universitaire sur Campus Gare.

Deux machines à café sont en fonction depuis la rentrée et situées au bâtiment I et au rez-de-chaussée du bâtiment T) avec détecteur de gobelets pour un geste écoresponsable.

VIII. Retours des étudiants et questions diverses

Pour information, Marie Potdevin met en place un dispositif de signalement des actes.

La procédure de mise en œuvre de ce dispositif est la suivante :

- A destination du personnel et de tous les étudiants
- La victime ou un témoin peuvent signaler directement en téléchargeant le formulaire sur l'intranet (signalement.etudiants@ensait.fr)
- La cellule de signalement sera alertée et écoutera l'auteur du signalement, émettra un rapport de signalement qui sera transmis au Directeur de l'établissement qui prendra toutes les mesures nécessaires.

François Lepretre pose la question de la délocalisation du CENT au CETI en 2023. pour savoir s'il y aura un impact sur l'enseignement. Les conditions d'accès au CENT vont évoluer dans le bon sens du fait du déménagement de l'IFTH qui gère le CENT. A plus long terme, un rapprochement fonctionnel entre le CENT et le CETI pourrait être envisagé mais à ce jour, les discussions ne sont pas entamées par les équipes dirigeantes. Pour information, des discussions sont en cours pour accéder aux plateformes du CETI dans des conditions acceptables.

Concernant les stages de 2^{ème} année, les étudiants déplorent

- Peu de réactivité des tuteurs universitaires.
- Des procédures différentes en fonction du tuteur de stage : cahier des charges, forme de la soutenance et date de soutenance. Il est demandé une harmonisation.

François Rault indique que le cahier des charges est donné en 1^{ère} année et que l'année dernière, il a été complété par un cours réalisé par Joseph Lejeune. Malheureusement, les 2^{ème} années de cette année n'ont pas eu accès à cette information. Il est possible de soutenir sans avoir rendu le rapport même s'il est normalement finalisé dès la fin du stage.

Emeline demande que l'étudiant envoie directement la convention de stage à l'entreprise. L'idée est de dématérialiser dans Aurion les conventions de stage. Il reste à mettre en place le processus de signature de ces conventions pour que l'ENSAIT soit le dernier signataire.

Serait-il possible de diminuer à 6 semaines la durée des stages en E1. Cela entre dans le domaine la refonte du calendrier pédagogique et ce sujet sera donc discuté lors de ce travail de fond.

Un séminaire développement durable de 2 jours en 1^{ère} année n'est pas suffisant. Les étudiants suggèrent la possibilité de : soit mettre en place un tronc commun concernant les matériaux verts et les procédés durables, soit inclure un module développement durable dans le textile.

Concernant l'Introduction au projet sprint de 17h à 21h, il n'y a pas eu d'information faite auprès des étudiants. Ce manque de communication au préalable a pénalisé des étudiants qui avaient déjà bloqué leur soirée pour une autre activité. Par contre, pour les étudiants présents, ils sont satisfaits et c'est donc à refaire.

En 1^{ère} année, les étudiants sont déçus de ne pas avoir plus de retour sur les TP. Les notes ne sont donc pas expliquées et il est difficile d'apprendre de ses erreurs.

Les étudiants demandent s'il est possible de proposer des cours aux 2^{ème} et 3^{ème} années en double diplômes qui parlent mal le français et qui n'ont pas la chance de suivre le cursus N+i. Le recrutement des doubles-diplômes se fait par rapport au niveau de français de l'étudiant qui ne devrait pas avoir de difficultés.

Il est également demandé s'il est possible de mettre en place des mails automatiques en cas de changement de planning avec une notification. Il s'agit d'un point d'amélioration mais il faut identifier les besoins pour répondre correctement sans envoyer des mails inutiles.

Les étudiants réclament plus d'informations sur les cursus parallèles pour les mettre plus en avant. Le site de l'école comporte très peu d'informations sur ce sujet. Le lien pour Centrale ne fonctionne pas. La promotion E3 n'a pas eu les explications en dehors d'un mail. Il faudrait envisager une heure En fin de semestre 7 (début E2).

Il est demandé que les emplois du temps soient mieux répartis surtout en 1^{ère} année.

La séance est levée à 12h15.

Fait à Roubaix

Le 19 octobre 2021

Le Directeur,



Eric DEVAUX